

Conseil municipal du 15 février 2013

Intervention de Michel FRANÇOIS

conseiller municipal UDB

dans le débat budgétaire

Dans ce cher et vieux pays que le monde entier nous envie, un îlot de 2 % du territoire est passé en 150 ans de 5 à 19 % de la population, et 27 % du produit intérieur brut en serait issu.

Si je calcule bien, on peut donc aussi dire que, sur 98 % de son territoire, 81 % de la population de ce pays livre 73 % du produit intérieur brut.

Comme on ne sait pas additionner les tonnes de béton, les cours de maths, les kilomètres de route et les heures d'assistante maternelle, on **évalue** le produit intérieur brut en convertissant précisément en valeur, dite valeur ajoutée, les biens et services qui le composent, au moyen des prix auxquels ils sont fournis et achetés.

Si bien qu'à ce niveau, on peut indifféremment parler du produit intérieur brut, du revenu intérieur brut ou de l'usage qui en est fait : la consommation intérieure brute.

Et on peut dire que, sur 2 % du territoire, 19 % de la population se voit allouer 27 % du **revenu** national brut, soit un revenu brut moyen par tête de $27/19^{\text{èmes}}$, soit 1,5 ou 150 % du revenu **national brut moyen** par tête. Et que par conséquent, sur 98 % du territoire, 81 % de la population se partage 73 % du revenu national brut, soit un revenu brut moyen par tête de $73/81^{\text{èmes}}$, soit 0,9 ou 90 % du revenu national brut moyen par tête.

Sur 2 % du territoire, le revenu brut moyen par tête est donc égal à 150/90^{èmes} du revenu brut moyen par tête perçu sur les 98 % restants du territoire, et lui est donc supérieur de **66 %**.

C'est tout simplement énorme, et j'emploie ce qualificatif sans oublier naturellement :

- qu'il s'agit de **moyennes** dans les deux territoires, *mais sans oublier non plus* :
- que les disparités **internes** sont beaucoup plus fortes à l'intérieur des 2 % du territoire qu'à l'intérieur des 98 autres %,
- que si les hauts salaires y pèsent d'un poids non négligeable, les revenus du capital - partagés pour l'essentiel par une petite partie de la population - atteignent un ordre de grandeur infiniment plus élevé dans une poignée de communes privilégiées.

C'est ainsi que nous en arrivons tout naturellement - merci de votre patience - à nos taux locaux d'imposition, identiques à ceux de 2012, mais dont l'ordre de grandeur est très sensiblement supérieur à ce qu'il est dans les communes privilégiées dont le parlais à l'instant :

- 27,63 % chez nous pour la taxe d'habitation, contre 12,57 % en 2012 (*2,2 fois moins*) dans une commune des bords de Seine, huit fois moins étendue que la nôtre, plus peuplée d'un tiers, mais où le revenu fiscal moyen est cinq fois supérieur, et avec laquelle je prononce pour la troisième ou quatrième fois notre jumelage fiscal pour quelques minutes, je veux naturellement parler de Neuilly-sur-Seine ;
- 24,32 % chez nous pour la taxe sur le foncier bâti, contre – tenez-vous bien – 2,9 % (*8,4 fois moins*) à Neuilly,

- 110,10 % chez nous pour le foncier non bâti, contre ...4,12 % (26,7 fois moins) à Neuilly.

Ces taux d'imposition deux fois, huit fois, vingt-sept fois moins élevés que les nôtres ne sont évidemment pas par eux-mêmes des critères de bonne gestion, et je note en particulier :

- que le budget d'**investissement** de Neuilly est inférieur au nôtre,
- que le budget de **fonctionnement** de Neuilly est en revanche le double du nôtre.

Dès lors, nous nous trouvons ramenés aux profonds déséquilibres structurels que j'évoquais en début d'intervention, induits par la centralisation générale de la France, et qui s'accroissent.

Les communes riches ne le sont pas seulement – et de loin -grâce au travail réellement productif de leurs habitants, et n'ont aucune difficulté à financer un train de vie très supérieur aux autres, tout en imposant **beaucoup moins** leurs résidents au travers de la taxe d'habitation, **beaucoup, beaucoup moins** les détenteurs de patrimoine bâti sur la commune, au travers de la TF Bâti – merci mamy, merci papa pour les résidences de grand standing - et, alors que le non bâti est le comble du luxe dans ces communes, en imposant beaucoup moins encore le patrimoine non bâti de leurs habitants – merci pour les parcs arborés avec vue sur la Seine.

Nous avons besoin d'une politique qui remette radicalement en cause le schéma français de transports, instrument principal de sa dérive hypercentralisatrice depuis le Second Empire. Car avant, si je peux me permettre, la centralisation, c'était du pipi de cheval.

C'est depuis que la mécanisation est venue accroître et accélérer cette politique que Neuilly, comme l'ouest de Paris, vit dans un autre monde que

Saint-Herblain. Nous devons en sortir, freiner - à rythme humain peut-être mais déterminé - la croissance de la région parisienne, sans quoi le **Grand Paris**, avec l'accélération en cours de ses liaisons internes et externes, la création de ses pôles de développement périphériques et le million *et* 750 000 logements prévus aujourd'hui pour accueillir en 25 ans quatre millions de nouveaux Franciliens, nous filons droit vers les 25 % de la population française en Île-de-France dans une génération, qui seront réputés produire le tiers du produit intérieur brut. Nous y allons **vraiment**, et nos successeurs se demanderont pourquoi nos taux d'imposition sont cinq, dix ou trente fois supérieurs à ceux de Neuilly ou Puteaux.

Sur nos propositions pour 2013, je serai des plus clairs :

Je suis fier des propositions faites à notre assemblée, qui résultent d'une réflexion permanente sur plusieurs années, avec un sens de la prévision qui nous a permis de digérer plutôt bien des pointes de dépenses indispensables à la qualité de la vie commune et solidaire de nos quartiers, et de résister à des variations imprévisibles et généralement défavorables de notre autonomie budgétaire.

Mais la qualité de notre réflexion , notre sens de la prévision et la force de notre esprit de solidarité ne pourraient pas résister efficacement très longtemps au maintien, et à plus forte raison à l'accélération, du transfert permanent de richesses au détriment de la plus grande partie du territoire.

Car contrairement à ce qu'écrit Pierre Veltz, PDG de l'établissement public de Paris-Saclay, dans un essai paru en septembre dernier, l'Île-de-France n'entraîne pas le reste du pays, sinon comme le carrosse entraîne les chevaux, une fois le virage manqué.

Je vous remercie de votre attention.